



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

Direction Départementale des Territoires

Demande de régulation par tir d'oiseaux classés nuisibles Bernache du Canada

Arrêté ministériel triennal du 3 avril 2012 pris pour l'application de l'article R 427-6 du code de l'environnement et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des animaux d'espèces classées nuisibles

Sans réponse de l'administration dans un délai de 5 jours à compter de sa réception, la présente demande vaut autorisation

Conserver un exemplaire de la demande pour le compte-rendu

- dans une réserve de chasse et faune sauvage
 hors réserve de chasse et faune sauvage

Demandeur

Nom- prénom
 Adresse
 Code postal – commun
 Téléphone

M.	

Agissant en qualité de :

- Propriétaire Autres (préciser)
 Exploitant (joindre délégation écrite du propriétaire, possesseur ou fermier)

dans les conditions ci-après définies :

- ◆ A partir de la clôture de la chasse spécifique à cette espèce et jusqu'au 31 mars

Lieux de destruction :

Lieux-dits : _____
 Commune : _____

Justification des opérations :

Je certifie, sur l'honneur, les renseignements indiqués ci-dessus ainsi que, si je suis délégataire, être en possession de la délégation correspondante.

A, le

Signature

Toute demande insuffisamment remplie ou illisible n'est pas autorisée.

Cette déclaration est susceptible de faire l'objet de contrôle de l'administration.

À adresser à la : direction départementale des territoires - Service Eau et Environnement
 39 avenue de Paris - BP 526 - 79022 NIORT CEDEX

